

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier que :

Lors d'une réunion régulière du conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé tenue le 14 septembre 2022, il fut présenté un projet de règlement portant le numéro 22-218 : Règlement décrétant l'adoption du Plan de gestion des matières résiduelles 2022-2029.

L'adoption du règlement est prévue avoir lieu lors de la réunion régulière du 12 octobre 2022, à l'hôtel de ville de Murdochville à 17 h.

Donné à Gaspé ce 26^e jour de septembre 2022.

Bruno Bernatchez, MBA, AdmA
Directeur général et greffier-trésorier